



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : OBERNAI

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Ville

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : classement

Arrêté : classement le 03/07/1900

Étendue de la protection : Hôtel de Ville : classement par arrêté du 3 juillet 1900, JO du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.